



ECOLODEG - BI010

Dégraissant biologique spécial Ecolofont

Solution biologique composée de micro-organismes, de tensioactifs et d'agents bio stimulants agissant efficacement sur la dégradation des hydrocarbures.

Grâce à ses excellentes propriétés dégraissantes et son fort pouvoir émulsionnant, il permet la mise en place d'un nouveau concept de fontaine de dégraissage sans solvant.

Sans phosphate, nitrate, sulfate, soude, terpènes, solvants chlorés ou aliphatiques...

Actif sur les huiles, graisses, benzène, toluène, xylène, éthylbenzène, solvants chlorés...

Ininflammable et protège les utilisateurs des dangers liés à l'utilisation de solvants de dégraissage classiques.

De par son action biologique, il participe à la protection de l'environnement et s'intègre parfaitement dans les procédures de certification ISO 14001.

Ses micro-organismes appartiennent à la classe 1 selon la norme NF X42-040 de l'E.F.B. (European Federation of Biotechnologies).

Caractéristiques :

Comptage bactérien : 2 milliards/litre
Solubilité : 99 %
Parfum : floral

Aspect : liquide blanc crémeux
Masse volumique : 990 +/- 20 g/l
pH : env. 10.4

Mode d'emploi :

S'emploie uniquement dans les fontaines ECOLOFONT qui assurent l'oxygénation du milieu et une température de 37°C en continu, indispensable à l'activité et à la croissance des micro-organismes.

Diluer à raison de 1 volume de produit pour 4 à 5 volumes d'eau froide.

Pour la charge de départ de la fontaine, prévoir 20 litres de produit.

Toutes les 4 à 6 semaines d'utilisation, prévoir, en moyenne, 5 litres de produit afin de régénérer la solution.

Après dégraissage, il est conseillé de bien sécher les pièces.

Utilisations :

Permet le dégraissage des pièces mécaniques dans les industries mécaniques, de décolletage, les garages VL...

Précautions d'emploi et de stockage :

Conserver en emballage d'origine, hors de portée des enfants, à l'abri du gel et de la lumière directe du soleil. Éviter le contact avec la peau ou les yeux.

Porter des gants et un matériel de protection appropriés. Ne pas boire, ne pas manger, ne pas fumer pendant l'utilisation. En cas de contact avec la peau et les yeux, rincer abondamment à l'eau claire pendant 15 minutes.

Durée de stockage : 1 an.

Règlementation :

Conforme au règlement (CE) n°1272/2008 et ses adaptations.

Consulter la FDS sur demande. Non concerné par l'étiquetage CLP.



Les renseignements contenus dans cette fiche ont pour but de vous conseiller rendant compte notamment d'essais effectués avec un souci constant d'objectivité mais sans aucun engagement de notre part.

Général Maintenance Industries
21 rue de l'Orgeval 77120 Coulommiers
Tél. : 01 64 03 50 50 - Fax : 01 64 03 50 67
www.gmisa.fr